

Organisation de l'UFOP



UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À L'UFOP

Les Membres du Conseil d'Administration se joignent à Benoît BAUMGARTEN, Président de l'UFOP, pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau Délégué Général, Stéphane BRANGIER, qui a rejoint l'UFOP fin mars. Vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante : stephane.brangier@ufop-ortho.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Notre Assemblée Générale approche à grand pas ! Elle se déroulera le **lundi 27 mai** prochain au NOVOTEL PARIS BERCY (85, rue de Bercy, 75012 Paris). Une convocation officielle vous sera adressée prochainement. Votre présence est importante afin de maintenir la dynamique de notre Organisation professionnelle et ce sera également l'occasion pour vous comme pour nous, d'échanger sur les enjeux actuels et les orientations stratégiques de l'année à venir. Par ailleurs, nous vous avons récemment adressé un appel à candidatures portant sur le renouvellement statutaire d'une partie des Membres du Conseil d'Administration. N'hésitez pas à vous manifester **avant le 8 mai** si vous souhaitez vous impliquer à nos côtés !

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE

Comme vous le savez, l'UFOP organise tous les deux ans un séminaire dont l'objectif est de déterminer collégalement la feuille de route stratégique de notre Organisation professionnelle ainsi que les moyens alloués à chacun des chantiers prioritaires identifiés. Cette année, notre séminaire stratégique se déroulera à Montpellier les **13 et 14 juin** prochains. Sont conviés à cet évènement que nous souhaitons à la fois convivial et centré sur les enjeux de la Profession, les Membres du Conseil d'Administration ainsi que les représentants des Délégations Régionales. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des décisions qui auront été prises à l'occasion de cette rencontre.



DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, l'UFOP a convenu de renforcer les liens avec les Délégations Régionales. A cet effet, des réunions régionales d'information destinées aux professionnels adhérents de notre Organisation professionnelle seront organisées dans les mois à venir, en lien étroit avec nos Délégués Régionaux. Nous aurons l'occasion d'en discuter avec chacun d'eux lors de notre prochain séminaire stratégique.

CERTIFICATION QUALITÉ (QUALI'OP)

Dans le cadre de la certification qualité de l'UFOP (référentiel qualité QUALI'OP), l'audit de suivi AFNOR se déroulera le lundi 20 mai 2019.



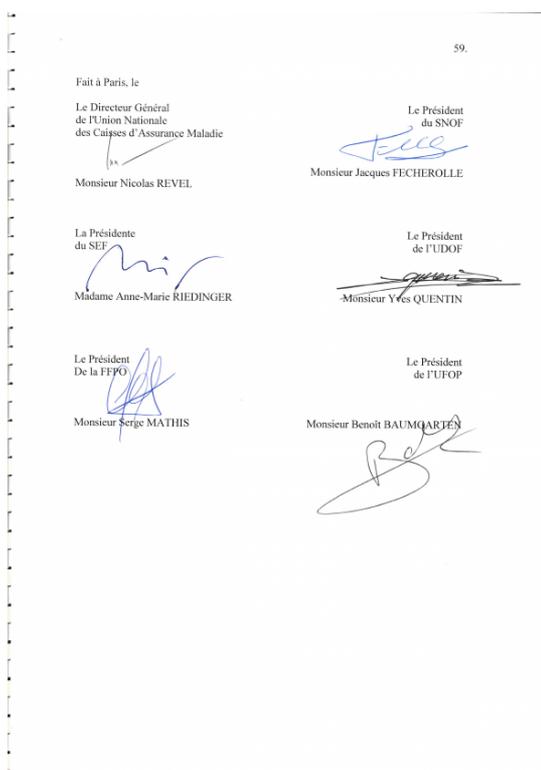
Règlementation



RENDEZ-VOUS UFOP - CNAM

Dans le cadre des négociations relatives au projet de Convention nationale, l'UFOP a rencontré le mardi 9 avril dernier Frédéric GIRAUDET (CNAM) afin d'échanger sur le contenu de la Convention. Nous l'avons également entretenu des dysfonctionnements récurrents auxquels font face certains de nos adhérents : traitement des DAP, disparités de prise en charge, litiges liés à des refus ou à des indus...

S'agissant des DAP, il nous a été confirmé par écrit que la CNAM fera aux quatre professions signataires de la Convention nationale des propositions d'adaptation du circuit de traitement des DAP au terme des expérimentations actuellement menées dans quatre départements. A l'occasion de cette rencontre avec la CNAM, l'UFOP a réaffirmé l'urgence de travailler à la refonte de la LPPR pour le GAO, du fait notamment de l'obsolescence de la nomenclature.



CONVENTION NATIONALE CNAM / PROFESSIONNELS DE L'APPAREILLAGE

Nous vous informons que la Convention nationale a été signée le mardi 23 avril dernier (une copie vous sera adressée très prochainement). La date de mise en application de la Convention vous sera communiquée ultérieurement, le temps que la CNAM vérifie en interne si l'accord est soumis à un arrêté d'approbation de la DSS. Conformément aux engagements pris par la CNAM, un Groupe de travail va être prochainement créé afin de définir, dans un délai d'un an, des règles garantissant le traitement homogène de situations particulières par l'ensemble du service médical (notamment, les critères temporels de renouvellement, les éléments hors nomenclature figurant dans les devis, les emboîtures d'essai...). Les règles définies dans le cadre de cette concertation feront l'objet d'instructions au réseau des CPAM. Une Commission Paritaire Nationale sera également organisée dans les prochains mois.



« UNIVERSITARISATION » DES FORMATIONS

Le Professeur François GENÊT et les professionnels en charge du dossier « universitarisation » respectivement mandatés par l'UFOP et la FFPO, ont programmé une réunion de lancement du projet le vendredi 26 avril 2019 dans les locaux de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Les Proviseurs des lycées concernés ont bien entendu été conviés à cette réunion.



REFONTE DE LA LPPR

A l'initiative de l'UFOP, une réunion d'échanges à laquelle ont été conviés le Pr Jean PAYSANT et le Dr Noël MARTINET est organisée le mercredi 19 juin 2019, avec les représentants du département des produits de santé de la CNAM.

L'objectif de cette rencontre est de pouvoir présenter à nos interlocuteurs de la CNAM le bilan du Congrès AFA-AMPAN de 2017 au cours duquel 85% des participants se sont déclarés en faveur de la refonte de la LPPR.

LITIGES ET REFUS DES CAISSES

Afin de mettre en exergue la disparité des pratiques – en complément du travail de recueil des refus de caisses actuellement mis en œuvre – l'UFOP vous adressera très prochainement un sondage-questionnaire succinct portant à la fois sur les critères temporels de renouvellement appliqués par les caisses et les refus de prise en charge. Nos interlocuteurs (CNAM, CEPS...) nous ont maint fois rappelé la nécessité de disposer de cas concrets à leur soumettre afin qu'ils puissent apprécier précisément les dysfonctionnements et les disparités de traitement observés sur le terrain. La synthèse des réponses à ce sondage servira de base aux échanges à venir dans le cadre du Groupe de travail paritaire prochainement mis en place par la CNAM (mentionné ci-dessus).



L'Actualité



CODAGE NUMÉRIQUE DE LA NOMENCLATURE (TITRE II – CH. VII)

À l'occasion de la réunion du mardi 9 avril dernier à la CNAM, le Docteur Michèle SURROCA nous a confirmé que les délais initialement établis ne seraient vraisemblablement pas tenus. L'UFOP lui a rappelé que les fichiers reçus en février du CEPS ont été difficilement exploitables du fait de leur format et que des erreurs (de tarif notamment) leur ont été rapidement remontées. Une version actualisée et amendée de la nomenclature est en cours de finalisation. De leur côté, nos interlocuteurs de la CNAM nous ont confirmé que la double codification (alphanumérique / numérique) serait bien maintenue dans le temps.

Code numérique	Code alphanumérique	Nomenclature	PLV TTC au 1/02/2019
		<p>A. - PROTHESE DU MEMBRE SUPERIEUR § 1. - APPAREILS TYPES ET VARIANTES I. PROTHESES DE TRAVAIL (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage) PS 9 Amputation des doigts <i>Prothèse pour ablation totale des doigts</i></p>	
2786111	PS9C02	Constituée par un avant-bras en cuir moulé ou en polyéthylène sur lequel sont fixés deux branches métalliques plastifiées ou nickelées, en forme de crochet, faisant opposition avec le moignon métacarpien... <i>Prothèse confectionnée sur l'impair permettant l'opposition avec le pouce ou les doigts restants</i>	504,35
2778370	PS9R11	Chlorure de polyvinyle.....	306,63
		<p>PS 8 Amputation transmétacarpienne <i>Prothèse pour ablation de tous les doigts</i></p>	
2738738	PS8C10	Cuir moulé (2).....	Sur devis
		<p>PS 7 Désarticulation carpienne et radio-carpienne PS 6 Amputation d'avant-bras moignons moyens ou longs (Avec pronation - supination)</p>	
2712561	PS6S10	Polyester avec embolure de contact dont l'embolure, comportant une prise rapide à gaillotine montée sur rotule avec blocage, est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (manchon intermédiaire, dispositif terminal et commande en adjonction)..... <i>pour la commande d'une pièce spéciale ou d'une main</i>	840,41
		<p>Cuir moulé : PS 3 Amputation de bras, moignons moyens et longs</p>	
2783911	PS3S10	Cuir moulé : Polyester avec embolure de contact sans articulation du coude dont l'embolure, comportant une prise rapide à gaillotine montée sur rotule avec blocage, est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (manchon intermédiaire, dispositif terminal et commande en adjonction).....	908,01

Ministère de la Santé/UFOP/Mise à jour au 1er septembre 2018

RÉUNION TECHNIQUE « SYSTÈME DE FACTURATION SESAM-VITALE »

Nous vous informons qu'à la demande de l'UFOP, la CNAM organisera courant mai une première réunion technique avec la maîtrise d'ouvrage et le GIE SESAM-Vitale. Nous vous tiendrons bien entendu informés de la teneur des échanges à venir.



ENQUÊTE STATISTIQUE PROFESSIONNELLE (OPINION WAY)

L'enquête statistique est désormais clôturée. L'institut OPINION WAY en a été informé et s'attelle désormais à l'exploitation des réponses reçues.

“opinionway
The innovative research company

Congrès et Salons



AFA-AMPAN

**JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT
EN APPAREILLAGE
APPEL A COMMUNICATIONS**

PARIS

20 ET 21 JUIN 2019

LES ATELIERS PRATIQUES

**SUIVI, MAINTENANCE ET
REPARATION EN APPAREILLAGE**

ACTUALITES EN APPAREILLAGE

COMMUNICATIONS LIBRES

www.association-afa.fr

N° SIRET 775 883 428 00038
AGREMENT FORMATION 11752965575

01740 50 60

JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT EN APPAREILLAGE (AFA-AMPAN)

Le prochain Congrès AFA-AMPAN aura lieu les 20 et 21 juin prochain à Paris (Hôpital de la Salpêtrière). Contact :

secretariat.afa.ampan@gmail.com.

Divers



DÉCÈS DE RAYMOND MASSARO

Les obsèques du maître-bottier se sont tenues le jeudi 11 avril en l'Église Notre Dame de Lorette à Paris. Marie CALVI représentait la profession.

NOTRE DAME DE LORETTE

Jeudi 11 Avril 2019

A DIEU



Raymond MASSARO

1929 - 2019



L'UFOP a, depuis 2013, ses engagements de services certifiés par l'Afaq Afnor Certifications selon le référentiel Quali'OP spécifique aux organisations professionnelles. C'est un véritable gage de confiance pour ses adhérents et interlocuteurs. Notre stratégie est définie ; notre communication est structurée et son efficacité est évaluée ; nos actions d'influence sont ciblées ; notre organisation est formalisée et transparente ; nous communiquons des informations fiables et régulières ; notre organisation permet la participation active de nos adhérents ; l'UFOP est la première organisation de professionnels de santé à être certifiée.

Responsable de la publication :
Benoît BAUMGARTEN
Rédacteur en chef : Stéphane BRANGIER
Secrétariat de rédaction : Marie CALVI

UFOP (33) 1 42 40 50 60
6, rue Léon Jouhaux
(33) 1 42 40 08 19
75010 PARIS
info@ufop-ortho.fr

Cet email a été envoyé à marie.calvi@ufop-ortho.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

